



MASTER LEA – M1

CONTENU DE FORMATION ET MODALITES DE VALIDATION

CONTENU DE FORMATION

PRESENTATION GENERALE

La première année de master (M1) a pour double objectif d'approfondir la maîtrise des langues étrangères (notamment dans les domaines de spécialité) ainsi que les connaissances théoriques et les savoir-faire nécessaires pour réussir en M2, tout en maintenant la possibilité d'une entrée dans la vie active en fin d'année. La validation de l'année de M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise dont le diplôme est maintenu. L'accès en M2 est, quant à lui, soumis à une sélection. Le contenu des enseignements et les objectifs de la formation ont été redéfinis en vue d'une meilleure adéquation des compétences techniques et commerciales aux attentes du monde professionnel. Les enseignements sont dispensés par les enseignants-chercheurs de l'Université de Nantes, d'universités partenaires françaises et étrangères, ainsi que par des intervenants exerçant quotidiennement des responsabilités de haut niveau dans la vie économique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le premier semestre (S7) de l'année se déroule à Nantes, il est exclusivement consacré aux enseignements (cours, conférences, gestion de projets etc.). Le deuxième semestre (S8) débute par un stage obligatoire d'au moins 10 semaines en entreprise, de préférence à l'étranger, avec une mission de niveau cadre (définie dans un cahier des charges par l'organisation d'accueil et validée par l'enseignant responsable des stages). Ce stage donne lieu à un rapport de stage qui est présenté en soutenance devant un jury (composé du maître de stage ainsi que d'un enseignant-conseil et d'un enseignant-jury).

CONTENU DE LA FORMATION

Un syllabus des cours contenant une fiche de présentation du détail de chaque cours rédigée par le responsable du cours est disponible au service de Documentation du CIL. Ce syllabus sera également accessible en ligne (<http://www.lea-nantes.com>).

N° de l'UE	Coefficient de l'UE	Intitulé des matières	Volume horaire global	Nombre de crédits (ECTS)
UEF 71	2	Anglais	84h	6
UEF 72	2	Au choix : Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais ou Russe	84h	6
UEF 73	2	Technologie de l'information et de la communication (TIC) - Informatique - Communication	24h 24h	6
UEF 74	2	Commerce International - Marketing et Commerce International - Etude de cas en langue étrangère	48h 12h	6
UED 75	2	Logistique et management de l'export - Management de la chaîne d'approvisionnement - Négociation des contrats de transport - Management de l'export - Droit de la consommation et de la concurrence	18h 18h 6h 18h	6
UEF 81	4	Stage et Méthodologie de la recherche - Stage avec mémoire ou avec TER - Introduction à la méthodologie de la recherche	6h 6h	30

MODALITES DE VALIDATION

Validation des UE.

Une unité d'enseignement(UE) est validée dès lors que la moyenne pondérée (application des coefficients) des éléments qui la composent est égale ou supérieure à 10/20. Une UE est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Il n'y a pas de note éliminatoire au sein des UE .

Une UE est transférable dans un autre parcours de la filière.

Une unité d'enseignement peut être obtenue par compensation au sein du semestre ou de l'année. Voir règles de compensation du semestre et de l'année.

Elle est alors aussi définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre.

Validation des semestres.

Le 1er semestre est validé si

- les 5 UE sont acquises (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)

OU

Le 1er semestre est validé si les deux conditions suivantes sont réunies:

- 1) La moyenne pondérée des UE du semestre (toutes les UE ont le même coefficient) est égale ou supérieure à 10/20
- 2) Aucune moyenne d'UE du semestre n'est inférieure ou égale à 8/20.

Si une seule des moyennes des UE est inférieure à la note plancher (08/20), le processus de compensation du semestre n'est pas enclenché.

Le 2ème semestre est validé si la l'UE 81 est acquise (égale ou supérieure à 10/20)

Validation des années.

L'année est validée si

- les 2 semestres sont validés.

OU

L'année est validée si les deux conditions suivantes sont réunies:

- 1) La moyenne pondérée des UE de l'année est égale ou supérieure à 10/20
- 2) Aucune moyenne d'UE du 1^{er} semestre n'est inférieure ou égale à 8/20.

Si une seule des moyennes des UE est inférieure à la note plancher, le processus de compensation n'est pas enclenché.

Deuxième session:

Pour chaque UE semestrielle, à l'exception de l'UE 81 (stage), il y a une deuxième session selon le calendrier annuel édité.

Dans une UE non validée à la première session, et en cas de non compensation annuelle ou semestrielle, l'étudiant doit repasser toutes les épreuves dont la note de la première session est inférieure à 10/20.

Toute épreuve non repassée est sanctionnée par un zéro.

Pour plus de précisions, voir le livret édité par la filière et voté par les différents conseils.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre.

Traitement de l'absence:

L'absence, même justifiée, à une épreuve écrite ou orale d'examen terminal ne donne pas droit à une épreuve de remplacement. Le droit à la 2ème session n'est pas remis en cause.

Toute absence à un examen terminal entraîne un zéro.

Progression - redoublement:

La validation du M1 ne donne pas de plein droit l'accès en M2 (l'admission en M2 est soumise à une procédure de sélection).

L'inscription simultanée en Licence et Master n'est pas possible.

Jury:

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre d'études. Il se prononce sur la validation des UE, du semestre et de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation.

Le Jury a toute souveraineté pour ajouter des points-jury.

Obtention du diplôme de Maîtrise :

En cas de validation de l'année, le diplôme de maîtrise est systématiquement édité. Il n'existe pas de diplôme M1.

Mentions de réussite:

La filière LEA délivre des diplômes avec des mentions dans les conditions suivantes:

- La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme.
- Mention AB: moyenne générale égale ou supérieure à 12/20
- Mention B: moyenne générale égale ou supérieure à 14/20
- Mention TB: moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

La pratique d'un sport ou d'une activité culturelle ou associative, certifiée et validée par un service de l'Université de Nantes, peut majorer la moyenne générale de 0,5 point, et ce uniquement pour l'obtention d'une Mention.

Inscription et inscription par validation d'acquis:

L'inscription administrative est annuelle. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour 2 semestres.

Le nombre d'inscriptions possibles en M est défini conformément aux règles générales établies pour l'Université par vote du CA le 30/01/04.

Tout changement de parcours en cours d'année universitaire ou d'une année sur l'autre doit recevoir l'aval de la commission pédagogique.

Inscription par validation d'acquis:

la validation d'enseignement se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note.

Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces UE n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

Régime spécial:

Les étudiants dispensés d'assiduité bénéficient de modalités de validation spécifiques mentionnées dans le livret.

Les DA sont dispensés des épreuves de contrôle continu. Toutes leurs épreuves de contrôle des connaissances sont organisées sous forme d'examens terminaux.

L'étudiant peut également demander l'étalement de sa formation en réalisant chaque année d'études en 2 années universitaires.

Dans ce cas, au titre de chaque année universitaire, il ne s'inscrit qu'à la moitié des UE de l'année d'études.

Le jury ne statue sur la validation de l'année d'études en appliquant, le cas échéant les règles de compensation, qu'à l'issue des 2 années universitaires.

Semestre 1
UEF LEA-71 : LV1

Epreuves	Enseignant	Coef. f.	TP	TD	CM	1ère session							
						Rég. ordinaire				Disp. assiduité			
						C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.			
						écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Langue de spécialité et Civilisation		2	12	24	12			50%	50%	3H écrit 30 min oral	50%	50%	3H écrit 30 min oral
Traduction écrite A		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Traduction écrite B		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Pratique de la langue orale		1	12				100%					100%	

Epreuves	Enseignant	Coef. f.	TP	TD	CM	2ème session							
						Rég. ordinaire				Disp. assiduité			
						C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.			
						écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Langue de spécialité et Civilisation		2	12	24	12			50%	50%	3H écrit 30 min oral	50%	50%	3H écrit 30 min oral
Traduction écrite A		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Traduction écrite B		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Pratique de la langue orale		1	12				100%					100%	

UEF LEA-72 : LV2 Allemand

Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	1ère session							
						Rég. ordinaire				Disp. assiduité			
						C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.			
						écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h
Traduction orale		1		12					100%	30m		100%	30m
Traduction écrite A		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Traduction écrite B		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Langue de spécialité		1		24				100%		2h	100%		2h

							2ème session						
--	--	--	--	--	--	--	--------------	--	--	--	--	--	--

Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	Rég. ordinaire					Disp. assiduité		
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
						écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h
Traduction orale		1		12				100%	30m		100%		30m
Traduction écrite A		0.5		12			100%		2h	100%			2h
Traduction écrite B		0.5		12			100%		2h	100%			2h
Langue de spécialité		1		24			100%		2h	100%			2h

UEF LEA-72 : LV2 Arabe

Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	1ère session							
						Rég. ordinaire					Disp. assiduité		
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée						
Civilisation		1			24			100%	30m		100%		30m
Traduction orale		1		12				100%	30m		100%		30m
Traduction écrite A		0.5		12			100%		2h	100%			2h
Traduction écrite B		0.5		12			100%		2h	100%			2h
Langue de spécialité		1		24			100%		2h	100%			2h

Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	2ème session							
						Rég. ordinaire					Disp. assiduité		
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée						
Civilisation		1			24			100%	30m		100%		30m
Traduction orale		1		12				100%	30m		100%		30m
Traduction écrite A		0.5		12			100%		2h	100%			2h
Traduction écrite B		0.5		12			100%		2h	100%			2h
Langue de spécialité		1		24			100%		2h	100%			2h

UEF LEA-72 : LV2 Espagnol

Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	1ère session							
						Rég. ordinaire					Disp. assiduité		
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée						
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h

Traduction orale		1		12						100%	30m		100%	30m
Traduction écrite A		0.5		12						100%	2h		100%	2h
Traduction écrite B		0.5		12						100%	2h		100%	2h
Langue de spécialité		1		24						100%	2h		100%	2h

														2ème session							
														Rég. ordinaire			Disp. assiduité				
														C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée								
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h								
Traduction orale		1		12				100%	30m		100%		30m								
Traduction écrite A		0.5		12				100%	2h		100%		2h								
Traduction écrite B		0.5		12				100%	2h		100%		2h								
Langue de spécialité		1		24				100%	2h		100%		2h								

UEF LEA-72 : LV2 Italien

														1ère session							
														Rég. ordinaire			Disp. assiduité				
														C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée								
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h								
Traduction orale		1		12				100%	30m		100%		30m								
Traduction écrite A		0.5		12				100%	2h		100%		2h								
Traduction écrite B		0.5		12				100%	2h		100%		2h								
Langue de spécialité		1		24				100%	2h		100%		2h								

														2ème session							
														Rég. ordinaire			Disp. assiduité				
														C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée								
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h								
Traduction orale		1		12				100%	30m		100%		30m								
Traduction écrite A		0.5		12				100%	2h		100%		2h								
Traduction écrite B		0.5		12				100%	2h		100%		2h								
Langue de spécialité		1		24				100%	2h		100%		2h								

UEF LEA-72 : LV2 Portugais

						1ère session							
						Rég. ordinaire				Disp. assiduité			
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h
Traduction orale		1		12					100%	30m		100%	30m
Traduction écrite A		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Traduction écrite B		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Langue de spécialité		1		24				100%		2h	100%		2h

						2ème session							
						Rég. ordinaire				Disp. assiduité			
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Civilisation		1			24			100%		2h	100%		2h
Traduction orale		1		12					100%	30m		100%	30m
Traduction écrite A		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Traduction écrite B		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Langue de spécialité		1		24				100%		2h	100%		2h

UEF LEA-72 : LV2 Russe

						1ère session							
						Rég. ordinaire				Disp. assiduité			
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Civilisation		1			24				100%	30m		100%	30m
Traduction orale		1		12					100%	30m		100%	30m
Traduction écrite A		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Traduction écrite B		0.5		12				100%		2h	100%		2h
Langue de spécialité		1		24				100%		2h	100%		2h

						2ème session							
						Rég. ordinaire				Disp. assiduité			
						C.C.		Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée
Civilisation		1			24				100%	30m		100%	30m
Traduction		1		12					100%	30m		100%	30m

orale												
Traduction écrite A		0.5	12					100%		2h	100%	2h
Traduction écrite B		0.5	12					100%		2h	100%	2h
Langue de spécialité		1	24					100%		2h	100%	2h

UEF LEA-73 : Technologie de l'information et de la communication

													1ère session						
													Rég. ordinaire			Disp. assiduité			
													C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée							
Informatique		1	24		100%					100%		1h							
Communication		1	24				100%		3h	100%		3h							

													2ème session						
													Rég. ordinaire			Disp. assiduité			
													C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée							
Informatique		1	24				100%		1h	100%		1h							
Communication		1	24				100%		3h	100%		3h							

UEF LEA-74 : Commerce international

													1ère session						
													Rég. ordinaire			Disp. assiduité			
													C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée							
Marketing et Commerce inter.		2	48		100%					100%		3h							
Etude de cas		0.5	12				100%		3h	100%		3h							

													2ème session						
													Rég. Ordinaire			Disp. assiduité			
													C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée							
Marketing et Commerce inter.		2	48				100%		3h	100%		3h							
Etude de cas		0.5	12				100%		3h	100%		3h							

UED LEA-75: Logistique

													1ère session						
													Rég. ordinaire			Disp. assiduité			
													C.C.		Ex. Term.		Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée							
Négociations des contrats de transport		1		24			100%		2h	100%		2h							
Management de la supply chain		1		18			100%		2H	100%		2H							

Droit de la Consommation et de la concurrence		1		18			100%		2h	100%		2h
---	--	---	--	----	--	--	------	--	----	------	--	----

													2ème session								
													Rég. ordinaire						Disp. assiduité		
													C.C.			Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée									
Négociations des contrats de transport		1		24			100%		2h	100%		2h									
Management de la supply chain		1		18			100%		2h	100%		2h									
Droit de la Consommation. et de la concurrence		1		18			100%		2h	100%		2h									

Semestre 2

UEF LEA-81-Stage

													1ère session								
													Rég. ordinaire						Disp. assiduité		
													C.C.			Ex. Term.			Ex. Term.		
Epreuves	Enseignant	Coeff.	TP	TD	CM	écrit	oral	écrit	oral	durée	écrit	oral	durée								
Méthodologie de la recherche					6	Pas de validation															
Stage avec mémoire ou Stage avec TER		3	0.5					50%	50%	1h											

Pour le stage, il n'y a pas de 2^{ème} session. Si le mémoire est insuffisant, l'étudiant(e) n'est pas autorisé(e) à le soutenir.